

Données de cadrage

Consommations chez les 17 ans en population générale ⁽¹⁾	Département	Région
Usage quotidien de tabac	N.R. %	39 %
Usage régulier d'alcool ⁽²⁾	N.R. %	12 %
Ivresse alcoolique répétée ⁽³⁾	N.R. %	48 %
Usage régulier de cannabis ⁽²⁾	N.R. %	14 %

(1) Source OFDT, ESCAPAD 2005

(2) Au moins 10 fois lors des 30 derniers jours

(3) Au moins 3 fois lors des 12 derniers mois

Démographie départementale	Effectif
Population totale ⁽⁴⁾	688544
Population des 12-25 ans ⁽⁴⁾	113156
Population des 15-25 ans ⁽⁴⁾	88275
Élèves de l'enseignement secondaire (hors enseignement agricole et hors apprentis) ⁽⁵⁾	57102

(4) Source INSEE, projection 2005.

(5) Général, technique, public ou privé sous contrat. Sources : MEN.

Repères méthodologiques

L'enquête ReLION vise à :

- documenter les principales caractéristiques des actions locales de prévention liée aux drogues licites ou illicites (alcool, tabac, médicaments psychotropes, cannabis, ecstasy, produits dopants...).

- et repérer les évolutions des pratiques de prévention, à différentes échelles de territoire, à travers des repères simples sur ce qui se fait dans le domaine, auprès de qui, grâce à qui, quand, où et comment.

Elle porte sur toute action, subventionnée ou non, adressée directement aux publics chez qui l'on souhaite empêcher la survenue ou la répétition des consommations dommageables, menée sur un site et sur une durée déterminés. Il s'agit d'actions menées lors de l'année civile ou de l'année scolaire révolue. Elle ne concerne pas la prise en charge individuelle, la sensibilisation ou la formation d'acteurs relais, la réduction des risques, le soin, ni la réduction de l'accessibilité aux produits.

L'enquête est menée sur la base du volontariat et est rendue anonyme.

Ce premier exercice inclut systématiquement : les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, les centres éducatifs ou de placement relevant de la PJJ, les services de gendarmerie et de police, ainsi que les structures (dont les associations) connues pour avoir mené des actions.

La collecte de données est organisée pendant le premier trimestre, Initiée en 2007, elle sera répétée tous les deux ans. Elle s'appuie sur un questionnaire électronique auto-administré, d'accès protégé. Elle concerne 9 régions : Alsace, Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, PACA, Rhône-Alpes.

Pour la lecture des résultats

Sauf indication contraire, les pourcentages ou effectifs présentés sont calculés par rapport à l'ensemble des types d'actions documenté pour le territoire considéré (ici 63, cf. infra).

Lorsque plusieurs réponses étaient possibles pour une question donnée, la somme des pourcentages peut excéder 100%.

(*) Dans les fiches régionales et académiques, les données liées à l'ensemble des territoires couverts (9 régions soit 13 académies) sont fournies sous la mention "National (*)".

(**) L'enquête permet de relever l'effectif total des destinataires de chaque action, toutes catégories confondues. Une estimation des effectifs globaux des publics jeunes (ex. : 12-25ans) est déduite de ces données, en admettant que pour les actions portant à la fois sur des jeunes et d'autres, ces jeunes représentent en général entre 85% et 90% du public. Ces ratios sont issus des données existantes sur la répartition des publics bénéficiaires (cf. www.ofdt.fr/relion).

Réalisation de l'enquête sur le territoire

En 2007, en Bretagne, 1174 structures ont été interrogées via l'enquête ReLION sur l'organisation d'actions de prévention liée aux drogues, en 2006 ou lors de l'année scolaire 2005-2006. Parmi elles, 67 ont répondu ne pas avoir mené ce genre d'action alors que 134 autres structures ont rempli au moins 1 questionnaire à ce sujet. Les résultats présentés ici reflètent les déclarations de ces dernières qui, selon une enquête complémentaire, représentent 19 % des structures ayant effectivement mené des actions de prévention liée aux drogues dans la période observée.

Dans le département 56 - Morbihan, 63 types d'actions ont été documentés via l'enquête ReLION. Les actions ont été menées dans 413 sites différents.

Les spécificités locales quant à la réalisation de l'enquête figurent en dernière page (cf. Section « Observations »).

Synthèse

Les actions de prévention liée aux drogues

Cette enquête, réalisée pour la 1ère année, s'appuie sur un questionnaire en ligne, d'accès protégé, en auto-administré. En 2007, la période de collecte s'est étendue du 08 janvier au 30 mars. Au préalable, un courrier postal émanant de la Préfecture et signé du Coordinateur régional MILDT a été adressé aux structures enquêtées.

Cependant, en Bretagne, pour des raisons conjoncturelles indépendantes, les établissements scolaires publics n'ont pas été destinataires de ce courrier postal et n'ont pu accéder au questionnaire que du 15 au 30 mars 2007, ce qui a réduit de façon significative le délai de réponse.

Ces éléments ont sans doute influé sur le taux de réponses des établissements scolaires et, de fait, sur la répartition générale des répondants.

Il faut également noter l'absence de réponses de structures incontournables, particulièrement actives dans le domaine de la prévention des usages de drogues.

Par ailleurs, les actions décrites n'incluent pas les actions menées au sein des établissements scolaires privés du second degré. En effet, ces établissements avaient déjà fait l'objet d'une étude de ce type pour la période 2005-2006 et n'ont donc pas fait partie du champ de l'enquête ReLion.

Les résultats présentés ci-après permettent de dresser le profil des actions renseignées et apporte une information inexistante jusqu'alors, mais ne reflètent pas la totalité des actions menées sur le territoire concerné.

Enfin, il faut garder en tête, à travers les résultats présentés ci-dessus, que ceux-ci dépendent étroitement de la typologie des répondants, typologie qui diffère d'un département à l'autre.

Dans le Morbihan, 63 questionnaires ont été renseignés, ce qui correspond à 413 actions différentes.

La majorité de ces actions décrites s'adresse à un public jeune scolarisé de 15 à 25 ans. Au travers de ces actions, ce sont plus de 39 000 personnes qui ont été touchées dont environ 30% des 12-25 ans du département.

Si un tiers des actions s'adresse aux plus âgés (26-69 ans), ce sont en effet les jeunes, en particulier les adolescents et jeunes adultes, qui sont les principaux bénéficiaires des actions de prévention.

Les établissements scolaires, en tant que lieux privilégiés de mise en œuvre des actions, sont les principaux commanditaires et s'appuient, pour la mise en œuvre des actions, sur leurs personnels propres mais aussi sur des intervenants extérieurs issus de différents champs professionnels.

Contexte politique et professionnel local

L'ensemble des indicateurs met en avant les particularités bretonnes en matière de consommation de substances psychoactives. Ainsi, la Bretagne se distingue comme une région à forte consommation d'alcool, de tabac et de cannabis, notamment chez les jeunes.

L'enquête ESCAPAD 2005 (OFDT) montre que chez les jeunes de 17 ans la Bretagne se place au 1er rang des régions françaises concernant les ivresses répétées et régulières ou encore l'usage régulier de cannabis. Ainsi, la Bretagne présente les plus hauts niveaux d'ivresse déclarée de métropole :

-ivresses répétées (3 fois au mois dans l'année) : 48% en Bretagne vs 26% en moyenne française

-ivresses régulières (10 fois au moins dans l'année) : 23% vs 9.7 en moyenne française.

De même, le profil tabagique en Bretagne s'avère supérieur à celui observé dans le reste du territoire métropolitain, que ce soit pour le niveau d'expérimentation ou pour l'usage quotidien. Ainsi, la région se place au 3ème rang pour l'usage quotidien de tabac. À 17 ans, 39 % déclarent un tabagisme quotidien, sans différence significative entre les sexes.

Quant aux niveaux d'usage du cannabis, ils apparaissent supérieurs à ceux observés sur le reste du territoire métropolitain et diffèrent selon le sexe : 14% déclarent un usage régulier (vs 10.8% sur le territoire métropolitain).

Face à ces constats, de nombreux acteurs se mobilisent. Des actions d'envergure sont mises en œuvre et s'appuient sur des priorités définies à travers différents plans et programmes : programme du Conseil Régional, volet addictions du PRSP et du PASER, programmes départementaux MILDT, PRAPS, projet académique 2003-2006 et priorités de financement de l'URCAM prennent en compte cette problématique et assurent la cohérence des actions mises en œuvre.

Dans le Morbihan, le programme départemental de prévention des addictions - drogues illicites, tabac, alcool - 2005-2008, définit 15 objectifs principaux pour «AGIR EN MORBIHAN». Tout en déclinant à l'échelon départemental le programme gouvernemental, il se veut une réponse au plus près des réalités locales.

Chacun des objectifs du programme se décline par type de public ou milieu de vie : scolaire, sportif, professionnel, hospitalier, cité, en situation de précarité, réduction des risques, prise en charge sanitaire, législation, personnes sous main de justice, information-documentation.

Au-delà de ces programmations régionales ou départementales, dont, on peut supposer que les répondants n'ont pas toujours connaissance, de nombreuses actions sont mises en œuvre et concourent à donner une réponse efficace face à cette problématique.

Cadre politique des actions

Ex : 12,7 % des actions du département s'inscrivaient dans le PRSP

	Département	Région
Aucune politique territoriale concernée	23,8 %	28,6 %
PRSP	12,7 %	16 %
SREPS	12,7 %	5,9 %
Programme départemental MILDT de lutte contre les drogues	19 %	9,1 %
CDO -Justice-Santé	0 %	2,1 %
CLS	3,2 %	3,8 %
CEL	1,6 %	0,7 %
Non-réponse	42,9 %	41,8 %

Financements et ressources

Dans le Morbihan, on relève plus de 47% de non réponses à la question des financements, conséquence, en partie, de la méconnaissance des sources de financement dont dépendent les acteurs de prévention intervenus dans ce cadre.

Concernant les actions renseignées, 23,8% ont reçu des subventions publiques, en particulier des collectivités territoriales.

Les budgets consacrés aux actions sont faibles : dans plus de 70% des cas, le budget est de moins de 1000 euros et dans 50% des cas ce budget n'excède pas les 500 euros.

- Dans le département, **23,8 % des actions recensées ont reçu des subventions publiques**, 14,3 % se sont appuyées sur des mises à disposition de biens ou de services en nature, 19 % sur des ressources propres (en partie ou exclusivement) et 47,6 % ne sont pas renseignées sur cette question. Ces chiffres étaient respectivement de 32,4 %, 11,5 %, 32,4 % et 25,8 % au plan régional.
- Pour les 15 actions qui ont bénéficié de subventions publiques, les financeurs ayant instruit les demandes ont été des services de l'Etat pour 26,7 % des actions ou des Collectivités territoriales (53,3 %), des Organismes de protection sociale (6,7 %) ou d'autres organismes (26,7 %).
- Parmi les 34 actions du département pour lesquelles un budget spécifique a été précisé, celui-ci était de moins de 500 € (50 % des déclarations contre 60,2 % au plan régional), de 500 à 999 € (26,5 % contre 10,9 %), de 1000 à 4999 € (11,8 % contre 16,4 %) ou de plus (11,8 % contre 12,4 %).

Publics destinataires

On compte **39588** destinataires de ces actions sur le territoire, dont **17856 à 18071 (**)** élèves ou étudiants.

(**) Intervalle estimé (cf. « Pour la lecture des résultats » dans les « Repères méthodologiques » en première page).

Age des publics	% d'actions concernées	
	Département	Région
<i>Ex : 3,2 % des actions du département étaient destinées à des personnes de tous âges</i>		
Personnes de tous âges	3,2 %	6,6 %
Enfants (moins de 11 ans)	4,8 %	4,2 %
Pré-adolescents (de 11 à 14 ans)	34,9 %	40,8 %
Adolescents (de 15 à 18 ans)	50,8 %	63,4 %
Jeunes adultes (de 19 à 25 ans)	47,6 %	40,4 %
Adultes (de 26 à 65 ans)	30,2 %	25,4 %
Personnes de plus de 65 ans	1,6 %	2,1 %

Activité des publics	% d'actions concernées	
	Département	Région
<i>Ex : 66,7 % des actions du département étaient destinées à un public scolaire ou universitaire.</i>		
Publics scolaires ou universitaires (hors apprentis)	66,7 %	74,9 %
Collégiens	36,5 %	42,9 %
Lycéens	30,2 %	33,4 %
Étudiants	12,7 %	15,7 %
Enfants ou adolescents approchés hors milieu scolaire	1,6 %	5,9 %
Apprentis	25,4 %	12,5 %
Actifs (salariés ou indépendants)	22,2 %	13,9 %
Autres publics	31,7 %	24 %

Publics relevant d'une institution sociale ou judiciaire	% d'actions concernées	
	Département	Région
<i>Ex : 27 % des actions touchaient des publics relevant d'une institution sociale ou judiciaire</i>		
Public relevant d'une prise en charge institutionnelle sociale ou judiciaire	27 %	14,6 %
Public bénéficiaire de l'Aide sociale à l'enfance	1,6 %	0,3 %
Public sous mesure d'assistance éducative ⁽¹⁾	1,6 %	2,4 %
Autre public sous main de justice ⁽²⁾	6,3 %	5,2 %
Jeunes en insertion ⁽³⁾	6,3 %	2,8 %
Adultes en insertion ⁽⁴⁾	6,3 %	2,4 %
Autres	6,3 %	4,2 %

(1) Action éducative en milieu ouvert, tutelle PJJ

(2) population carcérale, etc

(3) PAIO, mission locale

(4) relevant du RMI, de CHRS

Les jeunes sont les principaux destinataires des actions menées sur le département du Morbihan. La répartition par âge permet d'affiner ce constat : ce sont les adolescents et jeunes adultes les plus touchés avec respectivement 50,8% et 47,6% des actions. Quand aux pré-adolescents, 34,9% des actions leur étaient destinées.

30,2% des actions enfin concernaient les adultes.

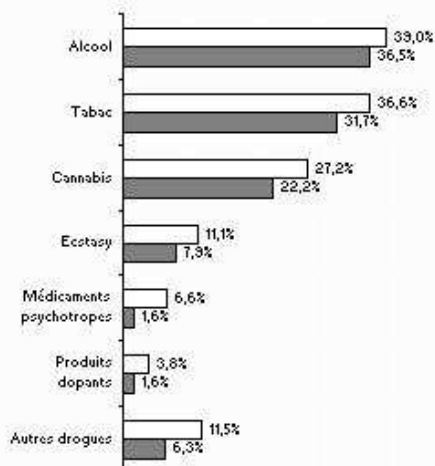
Comme sur l'ensemble du territoire national, les publics scolaires ou universitaires sont les principaux destinataires des actions, en particulier les élèves du secondaire (collégiens et lycéens). Seuls 1,6% d'enfants ou adolescents sont approchés en dehors du milieu scolaire.

Dans le Morbihan, le profil des publics apparaît un peu différent des autres départements de la région. Ainsi, les actions développées ont plus souvent concerné les apprentis et actifs qu'au niveau des autres départements de la région (respectivement 25,4%, 22,2%) et s'adressent plus souvent à des publics spécifiques. En effet 27,% des actions touchaient des publics relevant d'une prise en charge sociale ou judiciaire, en particulier un public sous main de justice ou des jeunes et adultes en insertion (contre 14,6% en moyenne régionale).

Produits visés

Dans le département, **41,3 %** des actions ont abordé l'ensemble des drogues (contre **48,1 %** au plan régional).

Ex : 36,5 % des actions du département abordaient l'alcool, exclusivement ou parmi d'autres produits.



Dans le Morbihan, si l'approche globale concerne 41,3% des actions menées, L'approche par produits reste majeure.

La hiérarchie des produits abordés place l'alcool en tête, suivi de tabac et enfin dans une moindre mesure du cannabis.

Parmi les autres produits, l'ecstasy reste le produit le plus fréquemment abordé.

Acteurs impliqués

Sont définis comme acteurs de prévention l'ensemble des professionnels impliqués dans la mise en place des actions, qu'ils soient opérateurs, c'est-à-dire intervenants directement auprès du public, ou commanditaires, c'est-à-dire « demandeurs » quant à l'action en question.

Les actions mises en œuvre font appel à des acteurs de différents champs : de la prévention, de l'éducation, de l'application de la loi, du soin..., acteurs qui, la plupart du temps, se trouvent associés dans une même action.

Au-delà des établissements d'enseignement, les professionnels du soin, spécialisés et du secteur répressif apparaissent comme des acteurs incontournables dans le champ de la prévention des usages de drogues.

Principaux Opérateurs (1)	% d'actions concernées	
	Département	Région
<i>Ex : 23,8 % des actions du département comptaient des établissements d'enseignement parmi les opérateurs, 14,3 % comptaient des collèges.</i>		
Établissements d'enseignement	23,8 %	25,4 %
Collèges	14,3 %	12,9 %
Lycées	4,8 %	10,1 %
CFA, Segpa et Erea	6,3 %	2,8 %
EPLA	3,2 %	3,5 %
Structures associatives spécialisées (ANPAA, Ligue cancer, ...)	25,4 %	33,1 %
Structures d'éducation pour la santé généralistes (Codes, ...)	14,3 %	8,7 %
Services chargés de l'application de la loi	30,2 %	24 %
Organisme de protection sociale	4,8 %	7 %
Structures de soins (CSST, CCAA,...), d'écoute (PAEJ, Points Ecoute,...)	46 %	32,1 %
Autres (2) : centres sanitaires ou sociaux (12,7 %), entreprises privées ou publiques (0 %), autres services de l'État (4,8 %), services de collectivités territoriales (14,3 %), structures d'insertion (6,3 %), CIRDD (4,8 %), particuliers (4,8 %), Autres (11,1 %).	33,3 %	29,6 %

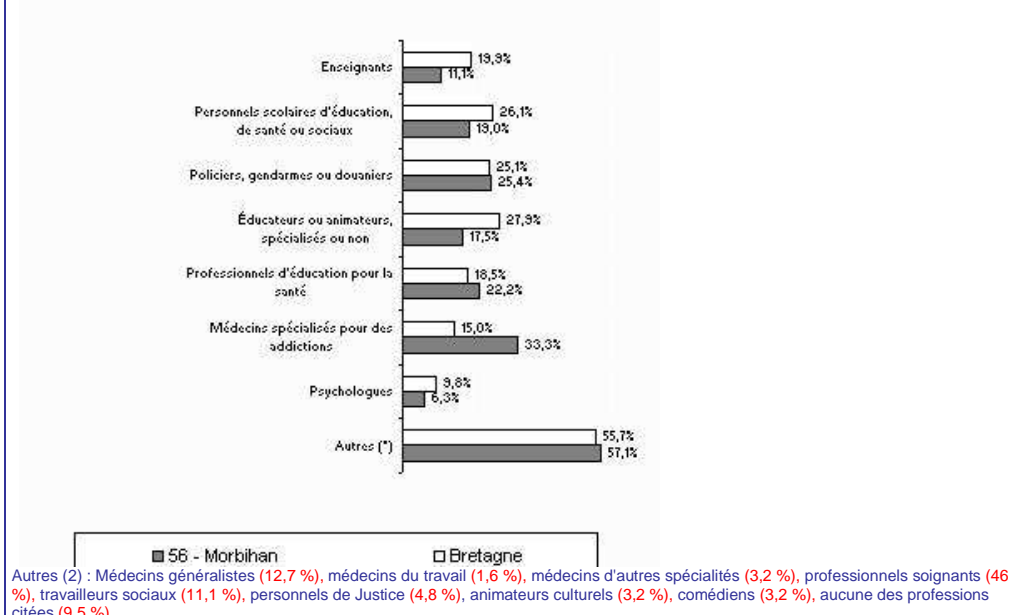
Dans le Morbihan, on constate une proportion très importante de structures de soins en tant qu'opérateurs d'actions de prévention. Ce sont pour certaines des structures de soin qui ont en effet développer un service de prévention.

Viennent ensuite les services chargés de l'application de la loi, les associations spécialisées et les établissements d'enseignement (dont les collèges principalement).

Profil des intervenants

En moyenne, les actions du département associent **1,97** corps professionnels différents (contre **2,45** au plan régional).

Ex : 11,1 % des actions du département ont fait intervenir des enseignants.



Dans le Morbihan, les professionnels soignants sont fortement impliqués dans les actions, comme le démontre encore leur proportion parmi les intervenants qu'il s'agisse de médecins spécialisés (33,3% des cas), d'autres soignants (46%), de médecins généralistes (12,7%) ou autres.

Les personnels scolaires d'éducation, de santé et sociaux, mais aussi les enseignants sont également très présents lors des actions menées au sein de leur établissement.

Principaux Commanditaires (3)	% d'actions concernées	
	Département	Région
<i>Ex : 65,1 % des actions du département comptaient des établissements d'enseignement parmi les commanditaires, 27 % comptaient des collèges</i>		
Établissements d'enseignement	65,1 %	71,8 %
Collèges	27 %	34,8 %
Lycées	30,2 %	30,3 %
CFA, Segpa et Erea	17,5 %	10,1 %
EPLA	11,1 %	12,2 %
Organismes de protection sociale, Services sanitaires ou sociaux	1,6 %	1,7 %
Entreprises privées ou publiques	3,2 %	3,1 %
Administrations ou institutions judiciaires	6,3 %	5,6 %
Collectivités territoriales	4,8 %	9,1 %
Autres(**) : administrations de l'État non judiciaires (12,7 %), Syndicats de salariés (0 %), Compagnies d'assurances privées (1,6 %) et Autres (33,3 %).	38,1 %	31,7 %

Les établissements d'enseignement constituent les principaux commanditaires des actions de prévention : respectivement 27% et 30,2% pour les collèges et lycées. On note dans ce département une part non négligeable d'établissements d'enseignement agricole mais aussi d'établissements ou filières d'enseignement spécifique (CFA, Segpa, Erea).

Regard sur les pratiques de prévention au plan départemental

Près de 80% des actions décrites sont réalisées en dehors d'une programmation plus étendue et seules 12,7% sont rarement réalisées plusieurs années de suite.

Pourtant, qu'elles aient ou non pour cadre une programmation régionale ou départementale, qu'elles s'inscrivent ou non dans la durée, les actions sont bien en cohérence avec les principes développés dans les plans et programmes et par les professionnels de prévention. Ainsi, un tiers des actions ont privilégié le développement des compétences psychosociales par le biais de méthodes participatives notamment.

La question de l'évaluation est également prise en compte puisque 81% des actions ont été évaluées (essentiellement en interne) et s'avèrent conformes aux objectifs fixés au départ.

Structuration et inscription dans le temps

Il ressort que 20,6 % des actions recensées sont inscrites dans un programme comprenant plusieurs actions (contre 19,2 % au plan régional). De plus, 12,7 % sont également répétées plusieurs années de suite (contre 10,5 % au plan régional).

Développement des approches de prévention encouragées par la littérature :

Selon les déclarations des organisateurs, sur les 24 actions (38,1 %) visant à développer chez les publics la capacité à s'affirmer, de gérer la pression du groupe (compétences psychosociales), 58,3 % ont utilisé des méthodes participatives préconisées. Ce pourcentage est de 56,3 % pour les actions recensées au plan régional.

Évaluation, couverture et performance des actions de prévention

On estime que :

- 34122 à 35545 (**) personnes de 12 à 25 ans ont bénéficié des actions recensées (soit 30,2 % à 31,4 % cette tranche d'âge dans le département 56 - Morbihan).
- 14628 à 14975 (**) collégiens et lycéens du département, inscrits pendant l'année scolaire de référence, ont bénéficié des actions recensées

Enfin, 81 % des actions ont été évaluées (100 % d'entre elles l'ont été en interne). Parmi les actions recensées, 92,1 % ont été menées globalement de façon conforme aux prévisions.

(**) Intervalle estimé (cf. « Pour la lecture des résultats » dans les « Repères méthodologiques » en première page).

— D'un territoire à l'autre

L'enquête ReLion a permis de repérer et décrire :

- dans les Côtes d'Armor : 435 actions menées auprès de 22 562 individus,
- dans le Finistère : 296 actions menées auprès de 21 228 individus,
- en Ille-et-Vilaine : 1328 actions menées auprès de 76 446 individus,
- dans le Morbihan : 413 actions menées auprès de 39 588 individus.

Les résultats fournis permettent de mettre à jour des pratiques de prévention tout à la fois cohérentes et assez consensuelles mais aussi spécifiques en tant que réponses à des problématiques locales particulières. Ces spécificités territoriales sont aussi à mettre en lien avec la réalité des moyens humains et la présence ou non de certains professionnels sur les territoires en question.

— Observations —

Particularités de l'enquête dans le territoire documenté :

Les écoles élémentaires de certaines inspections académiques seulement ont pu être sollicitées pour participer à l'enquête, dans la région Bretagne. Les structures ont été identifiées par le CIRDD, avec le concours - du chef de projet « drogues et dépendance », du rectorat et d'autres partenaires institutionnels.

En 2006, un « état des lieux des actions de prévention des conduites addictives dans les établissements scolaires du second degré de l'enseignement catholique du Morbihan » a été réalisé par l'association Douar Nevez*. Cette enquête, menée auprès de 37 collèges et 19 lycées, a permis de mettre en avant les actions menées au sein de ces établissements sur les années scolaires 2004-2005 et 2005-2006. Le taux de réponse pour les collèges avoisine les 82% et dépasse les 86% pour les lycées.

Comme au travers de l'étude ReLion, on constate que les actions de prévention mises en œuvre s'adressent plus particulièrement aux niveaux de classes de la 4ème à la 1ère.

Les actions menées au collège

- La majorité des collèges s'investit dans la prévention des conduites addictives. 56% des classes bénéficient d'une action de prévention.

-Les modalités d'intervention les plus répandues sont les interventions orales d'information sur les drogues, tabac et/ou l'alcool et les informations lors des cours par un enseignant. Il s'agit le plus souvent d'actions ponctuelles qui ne s'inscrivent pas dans un projet de prévention à long terme.

-Les actions effectuées s'appuient surtout sur des intervenants extérieurs et les enseignants (en particulier les enseignants de SVT).

Parmi les intervenants extérieurs, les plus sollicités sont la gendarmerie, l'ANPAA, la Ligue contre le cancer ou Info Jeunes 56.

-Les interventions privilégient une approche globale tous produits. Viennent ensuite les actions de prévention tabac et la thématique sécurité routière et produits psychoactifs. Tabac, alcool et cannabis constituent les principaux produits abordés au travers des actions.

Les actions menées au lycée

-Environ 45% des classes ont pu bénéficier d'une action de prévention.

- La majorité des actions sont des interventions orales sur les drogues, le tabac et/ou l'alcool.

-Les acteurs de prévention sont principalement des intervenants extérieurs : 80% des établissements font appel à des intervenants extérieurs dont principalement la gendarmerie, la sécurité routière, Douar Nevez ou encore l'addictologie de liaison.

-Comme au collège, l'approche privilégiée à travers ces actions est une approche globale tous produits. Sécurité routière et produits psychoactifs et tabac viennent ensuite. Les principaux produits évoqués restent là encore, le tabac, l'alcool et le cannabis.

On peut remarquer à travers ces résultats les similitudes entre les deux enquêtes. Ces résultats viennent, de fait, conforter les tendances mises à jour par l'enquête ReLion et permettent d'asseoir le système d'observation mis en œuvre.

Les données présentées, bien que non exhaustives, fournissent un matériau riche, qui devrait permettre d'adapter au mieux les politiques publiques au regard des pratiques existantes.

A ce titre, la mobilisation de l'ensemble des professionnels susceptibles de répondre à cette étude est essentielle afin d'avoir une vision la plus complète possible de ce qui se mène au niveau de chaque territoire.

La prochaine enquête, programmée en 2009, viendra à ce titre enrichir encore les connaissances.

Enquête ReLION

Recensement Local d'Indicateurs pour l'Observation Nationale des actions de Prévention Liées aux

Usages de Drogues (Tabac, Alcool, Médicaments Psychotropes, Drogues illicites et produits dopants)

Coordination Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT),

Carine Mutatayi, Jean-Michel Costes,

Mathieu Chalumeau

Conseil scientifique

Serge Karsenty (CNRS)

Auteurs

OFDT,

Carine Mutatayi

CIRDD d'Alsace

Elisabeth Fellinger, Ilhame Elaatmani

CIRDD de Bourgogne

Méloody Fourcault, Gérard Cagni

CIRDD de Bretagne

Cécile Fourdan, Chantal Amar

CIRDD de Champagne-Ardenne

Adeline Ménétrier, Christine Servanton,

Micheline Mathieu-Vermote

CIRDD d'Ile-de-France

Sandra Nahon, Olivier Smadja

CIRDD du Limousin

Agnès Tallet, Salomé Bonneau

CIRDD de Midi-Pyrénées

Sophie Moreau, Josiane Sabatié

CIRDD de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mathieu Glaizal, Sarah Vernier,

Étienne Zurbach

CIRDD de Rhône-Alpes

Chloé Hamant, Catherine Miachon

Maquette web

Thierry Delprat, OFDT

Coordination de l'architecture technique

Bernard Legoueix, OFDT

Secrétariat

Nadine Landreau, OFDT

www.ofdt.fr/fr/relion/

Saint-Denis La Plaine,
Octobre 2007

Pour plus d'informations : Contacter le CIRDD de votre région.

Les traitements statistiques présentés ici sont anonymes et assurés par l'OFDT.
Les commentaires liés aux données départementales, régionales et académiques sont rédigés par le Centre d'information régional sur les drogues et les dépendances (CIRDD) correspondant.
Ceux portant sur les données nationales sont rédigés par l'OFDT.